Deloitte aurait rendu au gouvernement australien un rapport avec des hallucinations d'IA

DellAtte

Dans un rapport rendu au gouvernement australien, l'entreprise internationale de conseil Deloitte a audité le système informatique d'automatisation des sanctions du système social du pays. Mais l'entreprise a, elle aussi, un problème avec l'automatisation de la rédaction de son rapport d'audit qui contient des fausses citations scientifiques et juridiques.

Martin Clavey
Le 28 août à 11h45

4 min | IA

En Australie, la multinationale de conseil Deloitte a été missionnée pour auditer le système informatique utilisé pour automatiser les sanctions dans le système social, telles que les suspensions d'allocations chômage.

Plus de 1 000 personnes injustement sanctionnées

En effet, en février dernier, la ministre australienne de l'Emploi et des relations professionnelles, Natalie James, a dû présenter des excuses publiques alors qu'une enquête a été lancée sur 1 326 annulations potentiellement illégales de paiements d'aides sociales, expliquait le média The Mandarin.

Ces annulations erronées seraient dues à une mauvaise interprétation des règles sociales du pays par le système informatique mis en place pour automatiser la gestion des sanctions. Selon le Guardian, le montant total des annulations avoisinerait 1,2 million de dollars australiens (environ 670 000 euros).

Australie : la commission royale étrille les responsables du système de robot-dette
Société | 17/07/2023 09h49 | 19

Un rapport d'audit avec de fausses citations scientifiques

Mais, selon le journal économique Australian Financial Review (AFR), Deloitte est suspectée d'avoir rendu un rapport au moins partiellement rédigé par IA et n'ayant pas été suffisamment relu. En effet, ce rapport [PDF] qui boucle une mission qui aura coûté plus de 439 000 dollars australiens (environ 245 500 euros) aux contribuables, contient des citations d'articles scientifiques qui n'existent pas.

Le rapport s'appuie, par exemple, sur deux articles supposés avoir été publiés par la chercheuse Lisa Burton Crawford : *« The Rule of Law and Administrative Justice in the Welfare State: A Study of Centrelink »* ainsi que *« The Rule of Law and Administrative Discretion »*.

Interrogé par AFR, la chercheuse explique qu'elle a *« publié des recherches sur les questions abordées dans le rapport, dont certaines sont largement favorables à certaines des affirmations pour lesquelles je suis cité »*. Elle ajoute : *« Cependant, les publications auxquelles le rapport fait référence n'existent pas, et je ne comprends pas toujours clairement en quoi les recherches que j'ai publiées corroborent les propositions pour lesquelles je suis cité. Il est préoccupant de voir des recherches m'être attribuées de cette manière. J'aimerais que Deloitte m'explique comment ces citations ont été générées »*. Le chercheur Chris Rudge, qui a signalé le problème au média australien, a repéré d'autres citations de travaux scientifiques fantaisistes.

Deloitte a refusé de répondre à nos confrères sur l'éventuelle utilisation d'une IA pour rédiger son rapport. Dans un communiqué envoyé à AFR, l'entreprise assume toujours le travail réalisé ainsi que les conclusions du rapport. *« Lors de la finalisation des références en notes de bas de page pour publication, quelques titres ne correspondaient pas entièrement aux sources correspondantes. Cela a été signalé au client et les références sont en cours de correction »*, a-t-elle affirmé.

Mais selon l'une des co-autrices de deux chapitres nouvellement cités, Janina Boughey, ces nouvelles références ne vont pas forcément dans le même sens que ce qu'affirme le rapport. *« Les affirmations ne semblent pas avoir été tirées d'une lecture de nos travaux »*, a-t-elle expliqué au journal économique australien.

Un extrait de décision de justice inventé

Chris Rudge a aussi remarqué que le rapport invente une citation d'un juge lors d'une décision de justice et cite une affaire juridique qui n'a en fait aucun rapport avec le sujet. Une autre citation de la même décision de justice fait une erreur dans le numéro du paragraphe auquel elle fait référence. Cité par nos confrères, le chercheur affirme : *« C'est une chose de citer* [de manière incorrecte] *des universitaires ou d'attribuer des travaux à des chercheurs qui n'existent pas, c'en est une autre de citer* [de manière incorrecte] *des juges et ainsi de déformer le droit commun australien dans un avis adressé au gouvernement du Commonwealth »*.

Il génère des plaidoiries par IA, et en recense 160 ayant « halluciné » depuis 2023
IA | 01/07/2025 15h26 | 3

À notre connaissance, c'est la première fois qu'une des entreprises des « big four » de conseil est prise la main dans le sac concernant l'utilisation de l'IA générative pour rédiger un rapport concluant une étude aussi importante.

Commentaires (9)

Abonnez-vous pour prendre part au débat Se connecter

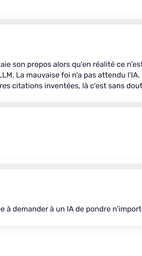

Cet article est en accès libre, mais il est le fruit du travail d'une rédaction qui ne travaille que pour ses lecteurs, sur un média sans pub et sans tracker. Soutenez le journalisme tech de qualité en vous abonnant.

- Accédez en illimité aux articles
- Profitez d'un média expert et unique
- Intégrez la communauté et prenez part aux débats
- Partagez des articles premium à vos contacts

Abonnez-vous

KooKiz 4J
Aujourd'hui à 12h04

Ça me tue. Que les cabinets de conseil utilisent l'IA pour les aider dans la rédaction de compte-rendus, ça me paraît normal. J'irais même jusqu'à dire que ça serait fou de s'en passer. Mais en 2025, bosser dans le conseil et ne toujours pas comprendre les limitations de ces outils, il faut sérieusement se remettre en question.

versgui 4J
Aujourd'hui à 12h19

Utiliser simplement des outils génératifs dans un tel contexte, c'est juste aberrant. Ça devrait se limiter à de la re-cherche de documentation et de la relecture.

Furanku
Aujourd'hui à 12h39

Relecture, reformulations... de quoi aider à la rédaction, mais sans initiative.

Là ils ont certainement posé un prompt et laissé le LLM agir, puis copier/coller sans relecture...

NiDé 4J
Aujourd'hui à 14h07

Oui, enfin, c'est comme les bonnes pratiques dans le dév. On sait tous qu'elles existent, mais dès qu'il y a un coup de pression, une deadline trop proche. ... c'est là qu'apparait le code moche.
Et quand on voit les horaires de travail dans le conseil, je ne suis pas surpris de ce qu'il en sort. (source Le Monde)
C'est, à mon avis, plutôt un problème de management.

RuMaRoCO 4J
Aujourd'hui à 16h22

Chacun sa misère, et ça ne justifie pas l'exploitation, cependant un auditeur n'est pas payé au Smic non plus...

Je suis le 1er à dire et cité "tout travail mérite salaire" mais j'inclus systématiquement la replique que tout salaire mérité son travail.

pamputt 4J
Aujourd'hui à 12h12

Au moins avec les rapports de McKinsey, facturés pour certains 2 500 € la page, on n'a pas repéré d'utilisation de l'IA non relue.
La qualité, ça a un cout

alex.d. 4J
Aujourd'hui à 13h59

Attention, prétendre qu'une citation étaie son propos alors qu'en réalité ce n'est pas le cas, c'est quelque chose qui peut se rencontrer couramment sans LLM. La mauvaise foi n'a pas attendu l'IA.
En revanche, les erreurs de titre et autres citations inventées, là c'est sans doute plus révélateur.

ragoutoutou 4J
Aujourd'hui à 14h46

deloitte à la place du cerveau ?

Angedestenebres 4J
Modifié le 28/08/2025 à 17h02

C'est beau ça. l'affaire qui s'est résumée à demander à un IA de pondre n'importe quoi sans relecture 🤔🤣